

MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS SELON LA RECOMMANDATION R457

Cette formation s'applique pour la formation préalable et pour le Maintien et l'Actualisation des Compétences (recyclage) des personnels confirmés

Finalité de la formation

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.



Source photo : BTP CFA Vienne

PROGRAMME



DURÉE

- 14 heures, soit 2 jours consécutifs.
- Entrée tous les 2 mois en moyenne : nous consulter



PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute personne appelée à monter, vérifier, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant pour réaliser les travaux de sa propre activité.



PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base, en français et mathématiques, nécessaires à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas, calcul de charges, etc.).
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale aux risques de chute de hauteur délivré par la médecine du travail. Ne pas avoir de restrictions au port de charges identifiées par la médecine du travail.
- Savoir utiliser ses EPI.
- Prérequis complémentaire : il est recommandé d'avoir une expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages, utilisation et/ou montage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable
- d'appliquer les règles strictes indiquées dans la notice du fabricant lors du montage et démontage de l'échafaudage roulant ;
 - réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant ;
 - utiliser un échafaudage roulant en sécurité.

CONTENU

- Identifier les enjeux de la prévention,
- Connaître les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- Définir et expliquer la prévention des risques : signaler les situations dangereuses, communiquer et rendre compte,
- Connaître les différents types d'échafaudages de pied et leur domaine d'utilisation,
- Reconnaître et nommer les éléments constitutifs et connaître leur rôle,
- Exploiter la notice du fabricant, comprendre, rendre compte et vérifier la conformité du montage à partir de la lecture de plan,
- Préparer le montage d'un échafaudage roulant en tenant compte des contraintes du site et du matériel,
- Appliquer les règles d'utilisation d'un échafaudage roulant en sécurité,
- Monter en sécurité une structure d'échafaudage roulant,
- Effectuer l'examen d'adéquation, de montage et démontage de l'échafaudage,
- Effectuer la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Établir le compte-rendu de vérification,
- Démonter, transporter et stocker un échafaudage.



LIEUX

- **BTP CFA Charente**, 16 260 Chasseneuil s/Bonnieure
- **BTP CFA Charente-Maritime**, 17 100 Saintes
- **BTP CFA Vienne**, 86 280 Saint-Benoît
- Possibilité de réaliser la formation sur le site du demandeur si les conditions sont réunies (*nous contacter*).

CONTACT

BTP CFA Charente
BTP CFA Charente-Maritime
BTP CFA Vienne
05 49 57 11 35

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques équipés de matériels professionnels. Des salles de formation adaptées aux enseignements théoriques.
- Nos formateurs sont issus du domaine professionnel du bâtiment. Ils ont tous été formés aux travaux en hauteurs, port du harnais et aux échafaudages fixes et/ou roulants. Ce sont des professionnels de la formation continue et en apprentissage depuis de nombreuses années. Deux d'entre eux sont reconnus INRS en R408 et R457.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques, mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique.
- Organisation : partie théorique, 7 heures. Partie pratique, 7 heures.

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (test de contrôle et grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétences formation validant les acquis.

Périodicité de renouvellement : le renouvellement de la formation doit être déterminé par l'employeur en fonction, notamment de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié. L'évaluation des acquis lors d'une formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » est la même que celle lors d'une formation initiale.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence à faire valoir en complément du métier exercé.



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires au maximum par formateur



ACCÈS HANDICAPÉ

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.
Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

- Tarif individuel : 305 € /stagiaire (net de taxe) *
- Tarif en intra-entreprise : nous consulter
- Modalités de prise en charge.

* BTP CFA Poitou-Charentes est un organisme non assujéti à la TVA – Franchise en base (article 293-b du Code Général des Impôts) – Tarifs valables jusqu'au 30/06/2022

Fiche détaillée R457-V1
Document MAJ le 22/12/2022 par S. Leygonie



Source photo : BTP CFA Charente-Maritime

LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

131

NOMBRE DE STAGIAIRES
ACCUEILLIS EN 2020-2021
SUR L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE

97%

DE SATISFACTION
SUR L'ENSEMBLE
DES FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE
EN 2020-2021

99%

DE RÉUSSITE SUR
L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE EN
2020-2021